

# Le Castelnodais

#48 Mars/Avril 2026 • Magazine d'informations municipales

**Dossier : La végétalisation de la commune** page 9



## Page 6

Participez à la  
Semaine Nationale  
de la Petite  
Enfance

## Page 8

Budget participatif :  
vôtez pour vos  
projets favoris !

## Page 20

Nouvelle édition  
de Renc'arts de  
Rue



# Sommaire

## 4 📄 Brèves

Aménagement sécurisé à la Petite Saudrais  
Accès au stade Paul Gouverneur  
Pensez à ramasser vos déjections canines  
Plantez un arbre pour le verger des naissances  
Tiques et frelons : soyons vigilants !  
Prévention incendie : entretien des VMC  
Opération Tritout le 22 avril  
Nouvelle édition du Forum de l'Emploi

## 6 📰 Actualités municipales

Semaine Nationale de la Petite Enfance au RPEI  
Embauche d'un troisième policier municipal  
Élections municipales et communautaires  
Vidéoprotection : des nouvelles caméras  
Coeur de Ville Orson : concertation publique  
Budget participatif : place aux votes !

## 9 📁 Dossier

La végétalisation de la commune

## 16 👤 Intercommunalité

Bébés nageurs à la Conterie  
Sortez en bus : nouvelles dates

## 17 ✍️ Le Mag

Trophée du souvenir Louison Bobet le 14 mars  
Mise à l'honneur à l'Amicale des Donneurs de Sang  
Braderie puériculture le 29 mars  
Un super loto par l'école Saint-Amand  
Les Têtes de l'Art : késako ?  
Des nouveaux concerts par la chorale Vocal'ise  
Créateurs d'Espoir : retour sur le Téléthon  
Découvrez la psychopédagogie positive  
SMD Gestion et Services vous accompagne

## 20 🎭 Culture / Médiathèque

Cinquième édition de Renc'arts de Rue  
Participez au concours photos  
Un conte musical et chorégraphique pour les écoles  
La musique s'invite dès la petite enfance  
Participez à la fête de la musique !

## 23 📷 Communication

## 23 📄 Expression de l'opposition

## 24 📅 Agenda

# Édito

Chères Castelnodaises, Chers Castelnodais,



Le samedi 7 février, le Centre de Loisirs Les Robinsons a été inauguré. Plus de 300 personnes ont pu apprécier la qualité fonctionnelle, pédagogique et écologique de ce nouveau bâtiment public. Quant aux enfants, ils ont eu la primeur de l'investir dès le mercredi 4 février.

Sur un coût total de 4 265 000 €, nous avons obtenu 1 600 000 € de subventions. Comme dans tous nos grands projets, la concertation avec les acteurs et utilisateurs a été centrale. Inscrit dans une démarche bas carbone, le bâtiment est construit en matériaux biosourcés (bois, terre, paille). La géothermie permettra de récupérer l'énergie de la terre afin d'assurer le chauffage en hiver et le rafraîchissement en été. Des panneaux photovoltaïques sur la charpente bois permettront de tendre vers l'autonomie énergétique du site.

Pour pouvoir mener ce style de projet, il nous faut être très vigilants sur les dépenses d'investissement et de fonctionnement de la ville. Cette bonne gestion conditionne notre capacité à investir, à maintenir nos services du quotidien et à préparer sereinement l'avenir.

C'est pourquoi, nous avons présenté lors du conseil municipal du mercredi 28 janvier la situation financière de la commune au 31 décembre 2025, les orientations budgétaires, le projet communal et la prospective financière 2026-2032.

Le Projet de loi de finances 2026 de l'Etat (PLF 2026) poursuit sa demande d'un effort important au secteur public local, particulièrement à travers une hausse progressive du taux de cotisation de retraite des agents territoriaux (CNRACL). Cela induit pour notre commune une hausse durable de 55 000 euros par an sur 4 ans. A cela s'ajoute la réduction de la compensation de baisse de l'impôt sur le bâti industriel que nous versait l'Etat, pour un manque à gagner d'environ 40 000 euros.

L'ensemble de ces facteurs associé à un contexte économique incertain (post-sanitaire, guerre aux portes de l'Europe et crise internationale) impacte directement et indirectement les finances de notre commune. Sans que nous puissions le maîtriser, la dépense de fonctionnement supplémentaire pour la commune, s'établit autour de 460 000€.

C'est dans ce contexte difficile que nous avons abordé la construction budgétaire 2026. Heureusement, depuis 2020, la ville a préservé une trajectoire financière avec une moyenne annuelle de près 1.9 M€ d'excédent de clôture. La bonne capacité d'autofinancement de la commune ainsi a permis de financer près de 16 M€ d'investissement bruts sans fragiliser son équilibre général. En outre, le délai de désendettement, stabilisé autour de 2,3 années, demeure un indicateur plus que favorable, ce qui permet une capacité d'investissement solide.

Le budget primitif 2026 s'inscrit dans la continuité de la solidité financière observée entre 2020 et 2025, tout en portant un programme d'équipement de 3,2 M€, venant renforcer l'attractivité et la qualité des services communaux.

Pour finir le dernier édito de ce mandat, je souhaitais revenir sur les crues successives. Alors que des habitants n'étaient pas encore rentrés chez eux ou venaient tout juste de finir leurs travaux, les inondations ont de nouveau touché la commune.

Le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde a permis aux élus de la majorité et agents municipaux d'accompagner au mieux les habitants sinistrés et ainsi protéger les biens et les personnes.

Aussi, la solidarité a encore joué entre sinistrés, voisins, amis, familles et la ville.

Sébastien GUÉRET  
Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche  
Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine


*Continuons à faire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche  
une ville plus verte et agréable à vivre !*

Recevez directement les informations de la semaine  
en vous inscrivant à la newsletter de la commune !



### Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00). 4600 exemplaires. Diffusion gratuite / [www.ville-noyal-chatillon.fr](http://www.ville-noyal-chatillon.fr) Suivez-nous sur [f](#) [i](#)

• **Directeur de la publication** : Sébastien Guéret  
• **Adjointe à la communication** : Valérie Le Boulter  
• **Rédaction et mise en page** : Chloé Quinquenel avec la participation des services municipaux  
• **Impression** : Imprimerie du Rimont  
11, rue des Bintinois, Noyal-Châtillon-sur-Seiche   
[www.imprimeur-rennes.fr](http://www.imprimeur-rennes.fr)

Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier RECYTAL OFFSET RECYCLÉ.

### Aménagement sécurisé dans le quartier de la Petite Saudrais



Un nouvel aménagement a été réalisé dans le quartier de la Petite Saudrais avec la création d'un merlon en terre végétale. Un merlon est un talus de terre aménagé, généralement en bordure de voirie ou de chemin, qui sert à délimiter les espaces, renforcer la sécurité et guider les déplacements. Cet ouvrage répond à un double objectif : sécuriser les cheminements et améliorer l'accès au centre-bourg. Le merlon permet ainsi de protéger le chemin réservé aux piétons et aux cyclistes menant au passage souterrain, indispensable pour franchir la route départementale D34 et rejoindre le centre-bourg en toute sécurité. Cet aménagement vise également à inciter les habitant·e·s à emprunter cet itinéraire sécurisé et à dissuader les traversées directes de la D34, particulièrement dangereuses.

### Accès au stade Paul Gouverneur : rappel des règles de circulation



Afin d'améliorer la sécurité et le bon fonctionnement du site, l'accès des véhicules à l'intérieur de l'enceinte du stade Gouverneur est désormais strictement réservé aux services techniques, aux services de secours ainsi qu'aux dirigeants de l'USNC. Un panneau de signalisation a été installé à l'entrée du stade afin de rappeler cette réglementation à l'ensemble des usagers. Cette mesure vise à garantir la sécurité des pratiquants, des bénévoles et du public, tout en facilitant l'intervention rapide des services autorisés si nécessaire. Pour les autres usagers, un parking est disponible à l'extérieur de l'enceinte du stade. Il permet un stationnement à proximité immédiate des installations, sans perturber les accès réservés.



### En mars, plantez un arbre dans le verger des naissances

Les familles ayant accueilli un enfant en 2025 seront invitées le samedi 7 mars à venir planter un arbre fruitier dans le verger des naissances, au Lieu-dit Le Coudray. Chaque année depuis 2020, 12 arbres sont plantés pour symboliser les naissances dans la commune. Chacun·e est ensuite libre de venir cueillir les fruits du verger.

**En raison des récentes inondations, la date pourra être ajustée en fonction de l'état du terrain. Les personnes inscrites en seront informées.**

### Bilan des formations PSC en 2025

En 2025, la commune a renouvelé son engagement en faveur de la prévention et de la sécurité en finançant des formations PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), organisées par la Protection Civile. Au total, 4 sessions ont été proposées au cours de l'année, permettant à 33 habitants de se former aux gestes qui sauvent. Ces formations se sont déroulées le mercredi, facilitant la participation d'un large public. Face à l'intérêt suscité et afin de permettre à encore davantage de personnes d'y accéder, la commune proposera également des sessions le samedi à partir de 2026.



### Ramasser les déjections canines : un petit geste pour vous, un grand confort pour toutes et tous

Les déjections canines laissées sur la voie publique nuisent à la propreté de notre commune, à l'environnement et au cadre de vie de chacun. Ramasser les déjections de son chien est un geste simple, rapide et obligatoire.

## Tiques et frelons asiatiques : soyons vigilants !



Avec l'arrivée des beaux jours, certains insectes peuvent représenter un danger. Les tiques, présentes dans les forêts, les herbes hautes et les jardins, peuvent transmettre la maladie de Lyme. Pour se protéger : portez des vêtements longs, inspectez votre corps et vos animaux après chaque sortie, et retirez rapidement toute tique avec une pince adaptée puis désinfectez. Retirez rapidement toute tique avec une pince spécialement adaptée que vous trouverez en pharmacie, puis désinfectez avec un antiseptique. Consulter sans tarder un médecin si une plaque rouge qui ne gratte pas se développe autour de la piqûre.



Le frelon asiatique, reconnaissable à son thorax noir et ses pattes jaunes, est une espèce invasive et agressive. Ses piqûres peuvent être graves. N'essayez jamais de détruire un nid : les services techniques vérifient qu'il s'agisse bien d'un nid de frelons asiatiques et mandatent un service spécialisé pour le détruire gratuitement. Signaler un nid :

 02 99 05 12 73

 [services.techniques@ville-noyal-chatillon.fr](mailto:services.techniques@ville-noyal-chatillon.fr)

## Prévention incendie : l'entretien des VMC dans les combles, un enjeu majeur



La grande majorité des incendies domestiques sont d'origine électrique. Trop souvent, les sinistres déclarés dans les combles trouvent leur point de départ au niveau d'une VMC mal entretenue : accumulation de poussières, usure des composants, échauffement anormal. Pourtant, quelques règles simples de prévention permettent de réduire considérablement les risques.

### Des gestes essentiels à respecter :

- **Nettoyage annuel de la VMC** : aspiration des poussières à l'intérieur du caisson une fois par an, après avoir impérativement coupé l'alimentation électrique.
- **Contrôle de l'appareil** : un état des lieux général est recommandé tous les 10 ans, avec remplacement de la VMC si son état ou son ancienneté le justifie.
- **Détection et extinction rapides** : installation d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) dans les combles, complété par un extincteur à déclenchement automatique positionné à proximité de la VMC.
- **Surveillance des réseaux** : vérifier régulièrement l'état des gaines, raccordements et équipements, en s'appuyant sur les consignes d'entretien et de prévention diffusées sur les réseaux spécialisés.

## Opération Tritout : déposez vos déchets encombrants


Vous avez des déchets dangereux ou des objets encombrants qui traînent chez vous et que vous ne savez pas comment éliminer ? Bonne nouvelle ! La commune, en partenariat avec Rennes Métropole, organise une collecte spéciale pour vous aider à vous en débarrasser de manière responsable. Rendez-vous le **mercredi 22 avril de 9h00 à 13h00 sur le parking Saint-Léonard**. Cette opération est l'occasion idéale pour faire le grand ménage de printemps et libérer vos espaces des vieux objets qui s'accumulent dans vos placards ou votre garage !



## 7<sup>e</sup> édition du Forum pour l'Emploi

La 7<sup>e</sup> édition du forum pour l'emploi « *Un job près de chez vous !* » se tiendra le 31 mars de 14h00 à 17h00 à l'Espace Louis Texier, avec une vingtaine d'entreprises présentes pour présenter leurs offres et rencontrer les candidat-e-s. Organisé par les PAE Sud Rennes, soutenu par la commune et en partenariat avec France Travail et We Ker, ce forum est ouvert à toutes et tous, sans inscription, il suffit de venir avec votre CV. La liste des entreprises et leurs offres est consultable sur [paesudrennes.fr](http://paesudrennes.fr) et affichée sur place.

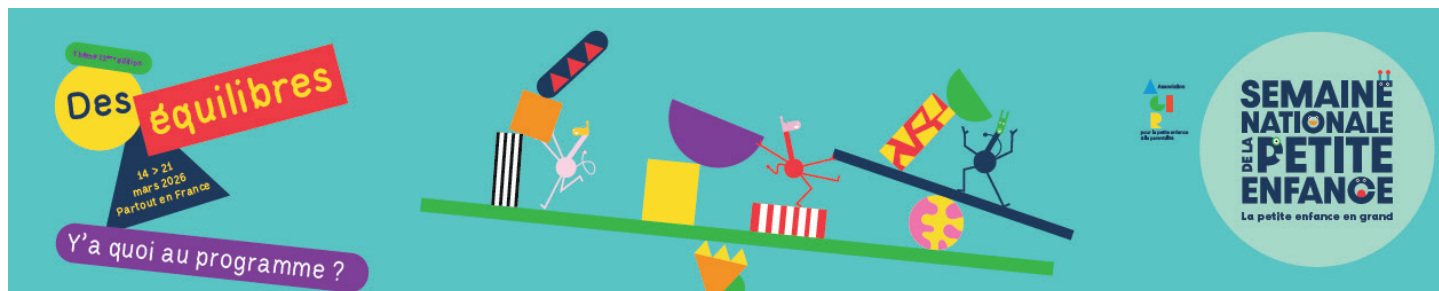
Pour plus d'informations :

 07.82.83.59.28

 [noyal@pae-sud-rennes.fr](mailto:noyal@pae-sud-rennes.fr)

## Le Relais Petite Enfance Intercommunal (RPEi) participe à la Semaine Nationale de la Petite Enfance

Chaque année, la Semaine Nationale de la Petite Enfance rassemble les enfants et leurs familles, les professionnel-le-s et les collectivités afin de sensibiliser aux enjeux de l'éveil et du développement des tout-petits.



Le Relais Petite Enfance Intercommunal propose à cette occasion de nombreux temps forts sur les communes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Saint-Erblon et Orgères du 14 au 22 mars. Cette nouvelle édition sur le thème *Des équilibres* explore les multiples équilibres que l'enfant découvre en grandissant : physique, émotionnel, cognitif et relationnel. Découvrez le programme sur la commune :

### Samedi 14 mars

#### Atelier cuisine parents/enfants (2 à 4 ans)

Pôle Enfance la Marelle de 10h00 à 12h30

Sur inscription à [rpei@ville-noyal-chatillon.fr](mailto:rpei@ville-noyal-chatillon.fr)

### Mardi 17 mars

#### Projection du film *Ces pleurs qui nous lient*

Médiathèque La Source à 20h00 (50min de film suivi d'un échange sucré)

Sur inscription sur le site de la Médiathèque

### Samedi 21 mars

#### Bébés lecteurs (0-3 ans)

Médiathèque La Source à 10h00

Sur inscription au 02 99 05 26 30

### Vendredi 27 mars

**Massage bébés.** Pour tout parent avec un enfant de 0 à 3 ans

Pôle Enfance la Marelle (salle motricité) de 9h00 à 12h00

Sur inscription à [rpei@ville-noyal-chatillon.fr](mailto:rpei@ville-noyal-chatillon.fr)

Découvrez le programme complet sur le site de la Mairie ou en flashant ce QR Code



## Renforcement de la sécurité : un troisième policier municipal et une coopération avec Saint-Erblon



Dans le cadre de l'organisation des services communaux, une convention de mutualisation partielle a été établie entre les communes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et de Saint-Erblon concernant la police municipale. Cette convention prévoit le recrutement préalable d'un troisième policier municipal au sein de la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, condition nécessaire à sa mise en œuvre. Une fois ce recrutement effectif, les trois agents de police municipale pourront intervenir sur les territoires des deux communes, selon un planning défini et validé conjointement. La commune de Saint-Erblon bénéficiera ainsi de temps de présence de la police municipale, sans création d'un service propre, tandis que les agents resteront administrativement rattachés à Noyal-Châtillon-sur-Seiche et basés dans ses locaux. Les interventions porteront notamment sur des missions de sécurité, de tranquillité publique, de prévention, de circulation et d'application des arrêtés municipaux, dans le cadre des compétences réglementaires de la police municipale et en coordination avec la Gendarmerie nationale. Chaque Maire conserve l'exercice de ses pouvoirs de police sur son territoire. Les modalités financières, matérielles et organisationnelles sont encadrées par la convention, qui prévoit également un suivi annuel du dispositif.



## Élections municipales et communautaires les 15 et 22 mars

**Les élections municipales et communautaires se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026. Ce scrutin permet aux électeurs d'élire les représentants qui administreront leur commune et leur intercommunalité pour les six prochaines années.**

À Noyal-Châtillon-sur-Seiche, les castelnodais-es éliront 29 conseillers municipaux pour six ans. Le-la maire et les adjoints et adjointes seront ensuite élu-e-s par le conseil municipal. Vous élirez également 2 conseiller-ère-s communautaires qui représenteront la ville au sein de Rennes Métropole : ainsi, au moment du vote, vous aurez un seul bulletin de vote mais sur lequel figureront deux listes : les candidat-e-s aux élections municipales et ceux aux élections communautaires. Vous ne voterez donc qu'une seule fois pour ces deux listes indissociables, sur le même bulletin.

**Où et quand voter ?** Vous devez voter dans le bureau auquel vous êtes rattaché. Son numéro et sa localisation figurent sur votre carte d'électeur. Six bureaux de vote sont répartis sur deux sites, ouverts entre 8h00 et 18h00 :

**Bureau 1 :** Mairie

**Bureaux 2 à 6 :** Espace Louis Texier, rue de Vern

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars. Il est cependant à noter que si moins de 3 listes sont candidates, il n'y aura qu'un seul tour, le 15 mars.

**Comment voter ?** Pour pouvoir voter, vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité en cours de validité ainsi que votre carte d'électeur. Si vous avez perdu votre carte d'électeur, vous pouvez, le jour du scrutin, demander une attestation d'inscription.

**Voter par procuration :** Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la ville de voter à votre place. Cette démarche s'effectue personnellement soit auprès de la gendarmerie, d'un commissariat de police ou du tribunal d'instance. Elle peut être faite jusqu'au jour du scrutin mais il est conseillé de l'effectuer le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en Mairie. Il est possible de pré-remplir l'imprimé en ligne.



### À quoi servent les conseils municipaux et communautaires ?

Les conseillers et conseillères municipaux-ales prennent les décisions concernant le fonctionnement et le développement de la commune. Ils votent le budget communal, définissent les projets d'aménagement, et décident des actions en matière d'écoles, de voirie, de services publics, de culture, de sport ou d'action sociale. Les conseiller-e-s municipaux-ales élisent le-la maire et les adjoint-e-s, qui sont chargé-e-s de mettre en œuvre les décisions du conseil.

Les conseillers et conseillères communautaires représentent la commune au sein de l'intercommunalité. Ils participent aux décisions prises à l'échelle de plusieurs communes, notamment dans des domaines tels que le développement économique, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets, les transports, l'habitat ou la protection de l'environnement. Leur rôle est de défendre les intérêts de la commune tout en contribuant à des projets partagés à l'échelle du territoire.

## Vidéoprotection : installation prochaine au giratoire des Écrivains

La commune va prochainement renforcer son dispositif de vidéoprotection avec l'installation au printemps de nouvelles caméras au giratoire des Écrivains. Depuis sa mise en service en juin 2024, le réseau comptera 14 sites équipés de caméras répartis dans toute la commune. Cet outil a déjà montré son efficacité : grâce aux images, 36 faits ont pu être résolus après réquisitions. Selon les données de la gendarmerie, la délinquance et les délits sont en baisse sur la commune. Les images sont stockées de manière sécurisée et conservées entre 15 et 30 jours avant suppression automatique. Leur accès est strictement encadré : seuls la gendarmerie, la police nationale et certaines autorités municipales habilitées (Maire, Adjoint à la Sécurité, police municipale) peuvent les consulter dans le cadre d'enquêtes judiciaires. La vidéoprotection se veut avant tout préventive, complétant le travail des services municipaux pour préserver le bien-être collectif, tout en apportant un soutien précieux aux acteurs judiciaires grâce à des preuves concrètes en cas d'infractions.



## Projet urbains ZAC centre-ville et opération multisites Coeur de Ville Orson : phase de concertations organisée du 30 mars au 30 avril

### OPERATION MULTISITES CŒUR DE VILLE ORSON

La commune va organiser une phase de concertation du lundi 30 mars à 9h00 au jeudi 30 avril à 17h00. Elle s'organisera de la façon suivante :

- Mise à disposition d'un dossier de concertation et d'un registre de concertation, dans les locaux de l'urbanisme (aux heures d'ouverture). Ces dossiers seront également accessibles en version dématérialisée à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5110/>
- Exposition en accès libre dans les locaux de l'urbanisme (aux heures d'ouverture), pendant toute la durée de concertation,
- Deux permanences assurées dans les locaux de l'urbanisme, le mercredi 8 avril 2026, de 14h00 à 17h30 et le mercredi 22 avril 2026, de 14h00 à 17h30.
- Une réunion publique organisée le mardi 7 avril 2026 à 20h00, à l'Espace Louis Texier (Rue de Vern, à Noyal-Châtillon-sur-Seiche)

### ZAC MULTISITES CENTRE-VILLE

La commune va organiser une phase de concertation du lundi 30 mars à 9h00 au jeudi 30 avril à 17h00. Elle s'organisera de la façon suivante :

- Mise à disposition d'un dossier de concertation et d'un registre de concertation, dans les locaux de l'urbanisme (aux heures d'ouverture).
- Une réunion publique organisée le mardi 7 avril 2026 à 20h00, à l'Espace Louis Texier (Rue de Vern, à Noyal-Châtillon-sur-Seiche)



## Budget participatif : votez pour vos projets favoris jusqu'au 31 mars



Le 9 février, la commune est entrée dans une nouvelle étape de son budget participatif : le vote des projets sélectionnés. Après une phase de dépôt et d'étude des propositions, 5 projets ont été retenus pour leur faisabilité et leur bénéfice potentiel sur la vie locale. Découvrez-les et prenez part à cette démarche citoyenne en votant pour vos projets préférés !

### Les projets soumis au vote :

- Installation d'une aire de jeux inclusive devant l'école Le Petit Prince
- Sécurisation des enfants dans le quartier de l'Isle par la valorisation des passages piétons
- Création d'un jardin-forêt comestible
- Création d'un parcours ludique des arbres et plantes de la commune
- Installation d'un terrain de basket 3x3 en extérieur

Le vote est ouvert à toutes les personnes âgées de 16 ans et plus, résidant sur la commune. Il se fait :

- en ligne sur <https://jeparticipe.ville-noyal-chatillon.fr/> ou via le QR Code ci-contre
- ou par papier en Mairie et à la Médiathèque.



En cas de difficulté, vous pouvez contacter le médiateur numérique à la médiathèque La Source qui vous accompagnera dans la démarche en ligne : **02 99 05 26 78**. Le système de vote repose sur un classement préférentiel. Chaque votant-e doit obligatoirement choisir trois projets en les classant par ordre de priorité. Ce classement donnera automatiquement un nombre de points : 3 points pour votre projet préféré, 2 points pour le second choix, 1 point pour le troisième choix. Une fois le vote clôturé, les résultats seront établis en combinant les votes électroniques et les bulletins papier. Les projets seront classés selon le nombre total de points obtenus. Les propositions les mieux classées seront réalisées, dans la limite du budget de 20 000 euros alloué au programme participatif.

# Dossier

La végétalisation sur la commune



## Végétaliser la commune : une réponse locale face au réchauffement climatique

Le réchauffement et le dérèglement climatiques sont aujourd'hui parmi les défis les plus importants auxquels nos sociétés sont confrontées. L'augmentation globale des températures, principalement due aux activités humaines (émissions de gaz à effet de serre, artificialisation des sols, déforestation), a des conséquences directes et visibles à l'échelle locale : vagues de chaleur plus fréquentes, sécheresses, épisodes de fortes pluies provoquant des inondations, dégradation de la qualité de l'air et perte de biodiversité. Les communes sont en première ligne face à ces impacts. L'urbanisation dense, les surfaces minérales (béton, bitume) et le manque de végétation accentuent le phénomène d'îlot de chaleur urbain, rendant les centres urbains particulièrement vulnérables lors des périodes de canicule. Dans ce contexte, la végétalisation des communes apparaît comme une réponse à la fois concrète, efficace et indispensable.



La végétalisation consiste à intégrer davantage de végétaux dans l'espace urbain : arbres, haies, parcs, jardins, toitures et murs végétalisés, prairies urbaines ou encore désimperméabilisation des sols. Ces aménagements jouent un rôle clé dans l'adaptation et l'atténuation du réchauffement climatique.

Les végétaux contribuent d'abord à la régulation des températures. Par l'ombre qu'ils procurent et par le phénomène d'évapotranspiration, les arbres et les espaces verts permettent de rafraîchir l'air ambiant, réduisant significativement les températures en ville. Une rue arborée peut ainsi être plusieurs degrés plus fraîche qu'une rue minéralisée, améliorant le confort thermique des habitants, notamment des personnes les plus vulnérables. La végétalisation participe également à l'amélioration de la qualité de l'air. Les plantes absorbent une partie du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), principal gaz à effet de serre, et filtrent certains polluants atmosphériques. Elles contribuent ainsi à créer un environnement plus sain pour les habitants.

Au-delà de la lutte contre le réchauffement climatique, la végétalisation des communes offre de nombreux bénéfices complémentaires. Elle favorise la biodiversité en recréant des habitats pour la faune et la flore locales, contribuant à préserver les écosystèmes. Elle améliore aussi la gestion de l'eau, en facilitant l'infiltration des eaux de pluie et en limitant les risques de ruissellement et d'inondation.

Sur le plan social, les espaces végétalisés améliorent la qualité de vie et le bien-être des habitant·e·s. Ils offrent des lieux de détente, de rencontre et de fraîcheur, renforçant l'attractivité du territoire et le lien social. Enfin, à long terme, la végétalisation représente un investissement durable : elle permet de réduire certains coûts liés à la santé, à la gestion de l'eau et à l'adaptation aux épisodes climatiques extrêmes.



Face au réchauffement climatique, les communes ont un rôle essentiel à jouer. La végétalisation du territoire n'est pas seulement un choix esthétique, mais une véritable stratégie d'adaptation et de résilience. En intégrant la nature au cœur des espaces urbains, les collectivités contribuent activement à la lutte contre le changement climatique tout en construisant un cadre de vie plus sain, plus agréable et plus durable pour les générations actuelles et futures.

## Des aménagements pour un cadre de vie plus agréable

Ces dernières années, plusieurs actions de végétalisation ont été menées sur la commune afin d'améliorer le cadre de vie et le confort des espaces publics. La requalification de certains lieux a permis de valoriser l'existant, notamment par la mise en valeur paysagère de plusieurs giratoires grâce à la création de nouveaux massifs aux plantations variées et colorées. Dans un contexte de fortes chaleurs plus fréquentes, des opérations de re-végétalisation ont également été réalisées sur des sites stratégiques afin de limiter les effets de la minéralisation et de favoriser la création d'îlots de fraîcheur, comme rue de Vern où, à la suite de travaux sur le réseau d'assainissement, des aménagements paysagers ont permis de réintroduire de la végétation sur un espace auparavant très bitumé. La place Saint-Exupéry illustre également cette évolution : conçue à l'origine comme un espace



très minéral et peu ombragé, elle accueille désormais des plantations d'arbres – arbres de Judée, liquidambars styraciflua, mûriers blancs, chênes verts et érables de Freeman – ainsi que 200 m<sup>2</sup> de massifs, afin d'apporter de l'ombre et de réduire la température ressentie en période estivale. Ces aménagements s'accompagnent de la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts, avec une fréquence de tonte adaptée aux usages, notamment plus soutenue dans le centre-ville.

## Des espaces de plantation sur la commune

Dans le cadre de la végétalisation du territoire communal, plusieurs espaces de plantation ont été aménagés ces dernières années. Ces actions visent à renforcer la présence du végétal, à diversifier les essences plantées et à structurer des espaces naturels durables.

### La mini-forêt L'Entre Deux Seiche

La mini-forêt L'Entre Deux Seiche a été plantée au début de l'année 2023 sur une superficie de 1,3 hectare. Le site comprend environ 600 plants, répartis en 20 variétés différentes, ainsi que 15 arbres. La diversité des essences permet d'assurer un développement progressif du couvert végétal et de favoriser l'installation de la biodiversité locale. À terme, cet espace contribuera à l'évolution du paysage et à la création d'un milieu végétalisé pérenne.



### Plantation d'une forêt intergénérationnelle en décembre 2025

Une forêt intergénérationnelle a également été plantée sur la commune dans le cadre d'un projet porté par la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine. Cette plantation a été réalisée avec la participation d'enfants et de seniors. Ce projet repose sur une démarche de transmission et de sensibilisation, tout en contribuant à l'augmentation des surfaces boisées communales. Les plantations réalisées permettront le développement progressif d'un nouvel espace arboré.

### Le verger des naissances

La commune a mis en place un verger des naissances. Chaque année, les parents ayant accueilli un enfant sont invités à participer à une plantation collective. À cette occasion, 12 arbres sont plantés, correspondant aux 12 mois de l'année. Ce verger contribue à l'enrichissement du patrimoine arboré communal et constitue un espace végétalisé appelé à évoluer dans le temps.

## Le label Villes et Villages Fleuris : un engagement durable pour un cadre de vie agréable

En 2024, notre commune a obtenu sa première fleur du label Villes et Villages Fleuris, une distinction nationale qui valorise les communes pour la qualité de leurs espaces verts et leur engagement en faveur de la végétalisation et de l'environnement. Créé en 1959, le label Villes et Villages Fleuris a pour objectif de reconnaître et promouvoir les actions des communes visant à améliorer le cadre de vie. Il attribue de une à quatre fleurs en fonction de critères précis, tels que l'aménagement et l'entretien des espaces verts, la gestion écologique, l'accessibilité des lieux et la participation de la population.

L'attribution de la première fleur repose sur l'examen d'un dossier détaillant les actions menées par la commune et sur une visite sur site par un jury régional. Elle reconnaît des initiatives concrètes et durables pour :

- la plantation et l'entretien de végétaux et d'espaces fleuris,
- la préservation de la biodiversité et la gestion respectueuse de l'environnement,
- l'aménagement des espaces publics pour le confort et l'accessibilité de tous,
- la sensibilisation des habitants à l'entretien et à la valorisation des espaces verts.



Notre commune s'inscrit également dans une démarche de ville apaisée, un concept qui vise à rendre les espaces publics plus sûrs, plus calmes et plus agréables pour tous. Cela passe par la réduction de la vitesse des véhicules, la priorité donnée aux piétons et aux cyclistes, et l'aménagement réfléchi des rues et places pour favoriser la circulation partagée et le bien-être de chacun. L'objectif est de concilier mobilité, sécurité et qualité de vie, tout en encourageant les habitants à profiter pleinement des espaces verts et des lieux de rencontre au sein de la commune. Cette orientation complète nos actions de végétalisation et contribue à un environnement plus harmonieux et vivant pour tous.

## Abattage de peupliers et replantation dans le cadre de la gestion du patrimoine arboré

Dans le cadre de la gestion et de la sécurisation du patrimoine arboré communal, un audit de l'état sanitaire des arbres a été réalisé au cours de l'année 2025. Cette expertise a mis en évidence une fragilisation importante de plusieurs peupliers situés dans le parc du Moulin ainsi que le long de la route de Saint-Erblon. Présentant des signes avancés de dégradation et de faiblesse structurelle, ces arbres représentaient un risque réel pour la sécurité des usagers. Au regard des conclusions de cet audit et afin de prévenir tout danger, la décision d'abattre les peupliers concernés a été prise. Cette intervention, menée en juillet 2025, répond à une nécessité de protection des personnes et des biens, tout en s'inscrivant dans une démarche responsable de gestion des espaces verts.

Consciente de l'importance des arbres pour le cadre de vie et la biodiversité, la collectivité a prévu des mesures de compensation. Des arbres plus jeunes, appartenant à des essences reconnues pour leur solidité et leur meilleure adaptation au milieu, sont en cours de replantation sur les sites concernés. Cette démarche permet d'assurer le renouvellement du patrimoine arboré, tout en garantissant sa pérennité et la sécurité de tous.



## La végétalisation des cours d'école : des espaces plus naturels et agréables

La végétalisation des cours d'écoles et d'équipements publics consiste à intégrer davantage de nature dans des espaces longtemps dominés par le béton et les surfaces imperméables. Arbres, arbustes, zones plantées ou engazonnées viennent ainsi transformer ces lieux du quotidien en espaces plus vivants et plus accueillants. Ce type d'aménagement présente de nombreux intérêts. La présence de végétation contribue à apporter de l'ombre et de la fraîcheur, améliorant le confort lors des périodes chaudes. Elle favorise également une meilleure infiltration des eaux de pluie et participe au développement de la biodiversité locale. Pour les enfants, les cours végétalisées offrent un environnement plus apaisant, propice au jeu, à l'observation et à la découverte du vivant. La végétalisation des cours d'école favorise également un usage plus égalitaire des espaces en diversifiant les aménagements et les possibilités de jeux, au-delà des zones traditionnellement occupées par quelques groupes. En créant des espaces variés et inclusifs, elle permet à chaque enfant, quel que soit son genre ou sa personnalité, de trouver sa place et de s'appropriier la cour.

Plusieurs sites de la commune ont déjà bénéficié de cette approche. La cour de l'école du Chat Perché a été repensée pour intégrer des espaces végétalisés, offrant un cadre plus naturel aux élèves. De même, la cour de l'école du Petit Prince a été conçue dans cette logique lors de la construction du nouvel accueil de loisirs Les Robinsons, en intégrant dès le départ la place du végétal dans l'aménagement des espaces extérieurs.



## La charte de végétalisation : un cadre pour jardiner dans l'espace public

La commune a mis en place depuis plusieurs années une charte de végétalisation visant à encadrer la possibilité offerte aux habitants et habitantes de végétaliser et fleurir certains espaces publics. Ce dispositif a pour objectifs de favoriser le développement de la nature et de la biodiversité, de permettre l'appropriation raisonnée de l'espace public par les citoyens et citoyennes et de favoriser les échanges de proximité entre voisin-e-s à travers des projets de jardinage partagés.

La charte de végétalisation s'adresse à toutes et tous. Elle permet aux Castelnodais-e-s qui le souhaitent de demander une autorisation de jardiner dans l'espace public, sous réserve d'assurer l'entretien des plantations et de respecter la biodiversité locale. Différents types d'espaces peuvent être concernés : pieds d'arbres, massifs enherbés ou potagers aromatiques.

Pour obtenir un permis de végétaliser, il est nécessaire de préparer un projet précisant les plantations envisagées et leur entretien. Les documents sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune. Une fois le dossier constitué, celui-ci peut être déposé à tout moment de l'année et être validé par les services techniques.



## Les jardins partagés du Pâtis Doux : un îlot de verdure au cœur de la ville

Situés au cœur de la ville, les Jardins partagés du Pâtis Doux constituent un véritable poumon vert urbain, où nature et vie citoyenne se rencontrent. Gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ces jardins offrent aux habitant-e-s un espace privilégié de verdure, de calme et de convivialité, participant activement à la végétalisation du paysage urbain et à l'amélioration du cadre de vie.

Les Jardins du Pâtis Doux associent des espaces collectifs et des parcelles individuelles, permettant à chacun de cultiver la terre tout en contribuant à un projet commun. En plein tissu urbain, ils offrent une parenthèse naturelle où l'on peut jardiner, se détendre et se reconnecter à l'environnement.

Sur le site des Jardins partagés du Pâtis Doux, chacun peut :

- Pratiquer le plaisir de jardiner et de travailler la terre, en pleine ville
- Apprendre le jardinage grâce à l'échange de conseils et d'expériences, sans prérequis de compétences
- Rencontrer d'autres habitant-e-s, créer du lien social et tisser une véritable « famille » de jardiniers
- Être à l'écoute de la nature, observer la biodiversité urbaine et comprendre ses besoins écologiques
- Découvrir et expérimenter le jardinage biologique

En favorisant la présence du végétal en milieu urbain, les jardins contribuent à la lutte contre les îlots de chaleur, au maintien de la biodiversité et à une ville plus durable et plus agréable à vivre.



### Adhésion et attribution des parcelles

Pour bénéficier d'une parcelle, un bulletin d'adhésion doit être rempli et adressé au CCAS. Celui-ci attribue les parcelles selon des critères sociaux et de mixité. L'attribution est nominative et ne peut faire l'objet d'aucune cession ou sous-location. Chaque jardinier s'engage également à respecter les règles de vie et de fonctionnement des Jardins partagés du Pâtis Doux, formalisées par la signature d'un acte d'engagement, condition essentielle au bon usage de cet espace partagé. Une redevance annuelle d'utilisation est demandée à l'entrée dans les jardins. Elle est à régler auprès du CCAS le jour de l'entrée pour la première année, puis chaque 1er janvier pour les années suivantes. Les tarifs en vigueur depuis le 1er janvier 2015 sont les suivants : 35 € pour une parcelle de 60 m<sup>2</sup> et 55 € pour une parcelle de 100 m<sup>2</sup>. Lors de la première adhésion, une participation de 10 € est également demandée pour l'outillage collectif (entretien et renouvellement).

## Une ancienne bretelle de circulation transformée en espace végétalisé

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité routière et du cadre de vie, Rennes Métropole a décidé de fermer définitivement une bretelle de circulation située à proximité de la rue des Voyageurs, le long de la RN34. Cette voie de décélération présentait des risques d'accidents liés à sa configuration et aux conflits de circulation générés notamment par un tourne-à-droite. Au-delà de cette fermeture motivée par des enjeux de sécurité, le secteur fait aujourd'hui l'objet d'une requalification paysagère, orientée vers la végétalisation, la désimperméabilisation des sols et le développement des mobilités douces.

L'ancienne bretelle, désormais inutilisée, sera entièrement transformée. Les enrobés existants seront supprimés pour laisser place à des espaces engazonnés et plantés, contribuant à améliorer le paysage urbain et à favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales. Le projet prévoit la plantation de 12 arbres de haute tige, la création de massifs arbustifs ainsi que l'aménagement de zones en prairie fleurie. Le cheminement piétonnier sera également réadapté depuis le passage piéton de la RN34 afin d'offrir des circulations plus lisibles, sécurisées et agréables pour les piétons. Le plan projet, établi conjointement entre Rennes Métropole et la commune, a été validé avec plusieurs ajustements. Le nombre de plantations le long de l'axe RN34 sera de 5 sujets. Le choix des essences a également évolué : les cinq arbres implantés en bordure de la RN34 seront des poiriers d'ornement (*Pyrus calleryana*), préférés au chêne rouge initialement envisagé, afin d'anticiper leur développement à 15-20 ans et de garantir la sécurité et la bonne intégration paysagère du site.

Les plantations situées sur la dépendance de voirie métropolitaine impliqueront une organisation spécifique en matière d'entretien. Si Rennes Métropole conservera l'entretien de la bande en rive de chaussée, la commune assurera celui de la bande plantée et du fossé situé à l'arrière. Une convention sera établie afin de formaliser ces modalités. Rennes Métropole propose par ailleurs de mettre à disposition des véhicules de protection pour sécuriser les interventions des agents communaux, ainsi que lors de l'entretien du giratoire. Rennes Métropole assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération, tandis que la commune prend en charge les travaux de paysagement afin de garantir une intégration harmonieuse du projet avec les aménagements existants. Les entreprises mobilisées sont COLAS (apport de terre végétale et réalisation des fosses d'arbres) et LA JOURDANIERE (travail des sols, engazonnement, plantations et tuteurage, création de massifs et prairie fleurie).

Le calendrier des travaux est le suivant :

- Intervention de Rennes Métropole : du 16 février au 6 mars
- Intervention de la commune : du 2 mars au 13 mars

Les travaux, débutés mi-février, s'achèveront à la fin du mois de mars. Des panneaux d'information seront installés sur site afin d'informer les usagers. Aucune modification majeure de la circulation n'est prévue, hormis un rétrécissement ponctuel de la chaussée lors du rabotage, réalisé hors heures de pointe.



## L'Esplanade du Souvenir : un espace entretenu et fleuri

L'Esplanade du Souvenir, située devant l'église Saint-Martin, accueille le monument aux morts et constitue le lieu central des commémorations de la commune. Afin de garantir un cadre digne et soigné pour ces événements, le service des espaces verts assure l'entretien régulier de cet espace. Le travail comprend la tonte des pelouses, l'entretien des massifs et des bordures, la plantation et le renouvellement des fleurs selon les saisons, ainsi que le nettoyage des allées et des zones fréquentées. Ces actions permettent de maintenir l'esplanade accueillante et sécurisée, tout en valorisant le site dans le cadre du patrimoine communal.





# Concept Garden

Aurélien THOMAS


L'alliance du Minéral & du Végétal  
PAYSAGISTE, CRÉATEUR DE PARCS ET JARDINS

MACONNERIE DE JARDIN

ENTRETIEN DE JARDIN

AMÉNAGEMENT PAYSAGER



Suivez-nous sur  

35230 NOYAL CHATILLON S/SEICHE - 06 18 00 73 18  
conceptgarden35@gmail.com - www.conceptgarden.fr

## NG THERMIQUE

Plomberie • Chauffage • Climatisation

Installation - entretien - dépannage

- Pompe à chaleur
- Chaudière gaz et fioul
- Climatisation
- Chauffe-eau
- Désembouage



06 40 53 85 09

ng.thermique@gmail.com  
www.ngthermique.fr

**La cime de l'arbre**  
Les arbres sont précieux, prenez-les au sérieux.

☎ 06 70 01 08 33  
✉ [alacimedelarbre@orange.fr](mailto:alacimedelarbre@orange.fr)  
[www.alacimedelarbre.fr](http://www.alacimedelarbre.fr)

**ÉLAGAGE - ABATTAGE  
ROGNAGE DE SOUCHES...** 

**Aquarelia**  
Vivre vieux, vieillir heureux

**EUR HUANAD  
AER SALL,\*  
et de liberté !**

Votre loyer à partir de  
**590€** /mois  
dans l'offre  
**TOUT  
COMPRIS**

\*Un bol d'air iodé.

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS  
**NOYAL-CHÂTILLON**

02 23 05 28 00

[aquarelia.fr](http://aquarelia.fr)

\*Voir conditions en résidence.

Si vous souhaitez réserver un encart publicitaire dans notre magazine, **contactez-nous** :  
[communication@ville-noyal-chatillon.fr](mailto:communication@ville-noyal-chatillon.fr)

## Bébés Nageurs à la Conterrie : une première découverte de l'eau dès 6 mois

L'association l'Espérance Chartres de Bretagne Natation propose des séances de Bébés Nageurs destinées aux enfants dès l'âge de 6 mois à la piscine de la Conterrie. L'éveil aquatique permet notamment de stimuler la coordination et l'équilibre grâce aux propriétés naturelles de l'eau, qui soutient les mouvements et facilite les déplacements. Le milieu aquatique procure également une sensation d'apaisement, encourage la curiosité et participe à la construction d'une relation de confiance avec l'eau. Ces moments partagés renforcent par ailleurs le lien parent-enfant et offrent un espace convivial d'échanges entre familles, sous l'accompagnement attentif de l'éducateur.

Chaque séance dure 35 minutes et sont proposées le samedi matin, de 8h à 8h35 ou de 8h45 à 9h20, dans le bassin ludique. L'activité s'adresse aux bébés à partir de 6 mois, après les premiers vaccins. Les parents doivent prévoir une couche de bain pour l'enfant ainsi qu'un maillot de bain. Les inscriptions se font par l'envoi d'un formulaire (disponible sur le site de l'association) complété à l'adresse [✉ contact@ecnatation.fr](mailto:contact@ecnatation.fr). Un espace personnel est ensuite

créé sur la plateforme dédiée pour la transmission du formulaire de licence. Un certificat médical est également requis, attestant que l'enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'éveil aquatique. Deux formules d'abonnement sont proposées : cinq séances au tarif de 110 euros ou dix séances au tarif de 180 euros.



**NOUVEAU**  
**Les Bébés Nageurs**  
**à l'ECN !**

Esperance Chartres-de-Bretagne  
**Natation**

Pour plus d'information :  
[contact@ecnatation.fr](mailto:contact@ecnatation.fr)  
ou via notre site  
[www.ecnatation.fr](http://www.ecnatation.fr)

 [ecnatation](https://www.facebook.com/ecnatation)  [@ecn\\_natation](https://www.instagram.com/ecn_natation)

## Sortez en bus : nouveaux temps forts

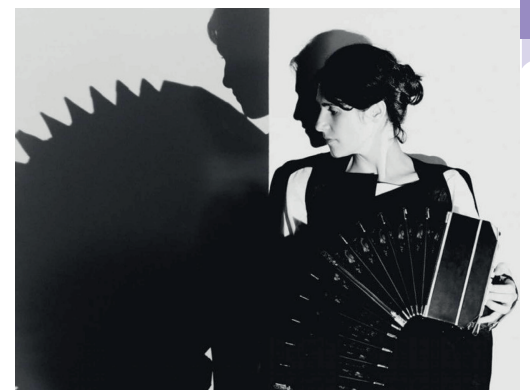


**LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ**, le mercredi 29 avril à 20h30 au TNB  
Réservation avant le 8 avril

4 jeunes amants se perdent dans une forêt enchantée où les frontières entre rêve et réalité s'effacent, et où des fées et des esprits jouent avec leurs destins. Le compositeur Felix Mendelssohn traduit ces troubles amoureux en musique et, à 17 ans, compose l'ouverture de cette œuvre magistrale dont la célèbre Marche nuptiale reste l'emblème, rendant hommage à l'univers féerique et envoutant de la pièce de Shakespeare. Elle est ici interprétée par les élèves de l'École du TNB et le chœur de Chambre Prolatio du Conservatoire de Rennes.

**TANGO RAVEL**, le jeudi 7 mai à 20h00 au Sabot d'Or  
Réservation avant le 27 avril

L'Orchestre National de Bretagne propose un programme autour du compositeur argentin Gerardo Jerez Le Cam et de la bandonéoniste Louise Jallu. Maurice Ravel a vu ses œuvres réinterprétées de nombreuses fois. Aujourd'hui, c'est au tour de Louise Jallu de nous présenter une nouvelle version de la pièce la plus jouée au monde du compositeur français. Ce nouveau Boléro fait le lien vers la Suite de Gerardo Jerez Le Cam, compositeur et pianiste originaire de Buenos Aires.



Contactez Claire Coignard à [✉ sortez.en.bus@gmail.com](mailto:sortez.en.bus@gmail.com) pour réserver votre spectacle.

## 14 mars 2026 : Trophée du souvenir Louison Bobet

### Un jour... Un Bobet

Comme en 2020, les élections municipales 2026 auront lieu le week-end du BOBET. Déjà cette année-là, les élections municipales n'avaient pas permis la tenue de la course le dimanche. Mais, en 2020, pour une toute autre raison, on annula le Bobet... la veille des courses à cause de la COVID 19 ! En 2026, le Bobet se déroulera donc uniquement le samedi. L'ACNC FORMATION ayant donné la préférence à la jeunesse en organisant le 41<sup>e</sup> Bobet sous l'appellation *Trophée du Souvenir Louison Bobet*. Cela donnera l'occasion aux coureurs U19 d'essayer de briller ce jour-là. À noter que pour 2025, l'ACNC Formation a obtenu sur route 3 titres de Champions d'Ille et Vilaine et 1 titre de vice-champion de Bretagne ; en cyclo-cross : 1 titre de vice-champion de Bretagne.



### 41<sup>e</sup> Trophée du Souvenir Louison Bobet « Fédéral U19 Juniors »

On peut penser que le plateau de coureurs sera relevé car beaucoup souhaiteraient accrocher cette nouvelle édition à leur palmarès. Les équipes soucieuses de se faire remarquer dès le début de saison seront présentes en particulier celles du « Grand Ouest ». Le départ fictif sera donné Place de l'Hôtel de Ville de Chartres de Bretagne à 13h55 et le peloton se dirigera vers Pont-Péan à allure contrôlée. Pour des raisons de sécurité, il traversera ainsi l'agglomération sur toute sa longueur jusqu'au Bois Esnault où il s'arrêtera. Le départ officiel sera alors donné à 14h05 et les cyclistes se dirigeront vers la côte de Bout de Landes qu'ils escaladeront en la prolongeant jusqu'à la fin de la zone de l'Hermitière correspondant à l'entrée d'une boucle de 25 km qu'ils effectueront 3 fois. De là, ils prendront la direction de Mandon où ils passeront dans le tunnel sous la route de Nantes afin de rejoindre la route de Bourg des Comptes. En suivant le «circuit touristique de la Vilaine», ils arriveront au pied de la Halte qu'ils graviront (Classement du Meilleur Grimpeur) avant de se diriger vers Bruz par le CELAR jusqu'à la Roche Marguerite. Ensuite, direction Laillé, Pont-Péan puis la Côte de Bout de Landes par le Chemin de Caran. Au 4<sup>e</sup> passage, il sera environ 16h00, l'heure de rejoindre Noyal-Châtillon-sur-Seiche en traversant Bourgbarré et Saint Erblon pour effectuer enfin 5 tours sur le circuit d'arrivée des «Rives de la Seiche» soit 40 Km avant de se disputer la victoire et les places d'honneur vers 17h15. Pour le classement du meilleur grimpeur, la Côte de la Halte de Laillé servira de juge de paix pour l'attribution du titre. Grâce à une liaison radio, les spectateurs pourront suivre en direct les 130Km de la course.

### Course U13 – Course U17

Durant l'épopée du 41<sup>e</sup> TROPHEE DU SOUVENIR LOUISON BOBET à l'extérieur de la commune, 2 courses d'attente pour les plus jeunes sont planifiées pour animer Noyal-Châtillon. La première, course U13, débutera à 13h00. Après avoir effectué 8 tours de 2 Km à travers l'agglomération, ces « jeunes champions en herbe » se disputeront le trophée de la victoire. La seconde, course U17 «cadets», démarrera à 14h15. Sur le même circuit, ces jeunes cyclistes (garçons et filles), dont certains ont déjà une année d'expérience, auront à cœur de faire vivre cette course (25 tours de 2km) en montrant leur vitalité et leur détermination.

### PERTURBATION DE LA CIRCULATION

Durant ce week-end, la circulation sera perturbée. Par arrêtés, des déviations seront mises en place afin de rendre possible la circulation à l'intérieur du circuit des coureurs. Celle-ci se faisant impérativement dans le sens de la course sous le contrôle des organisateurs et avec l'accord des signaleurs ou des policiers municipaux. Les organisateurs s'excusent par avance des désagréments qu'ils pourront engendrer et vous remercient de votre compréhension. Les plans de circulation sont disponibles sur le site de la Mairie.

## Mise à l'honneur à l'Amicale des Donneurs de Sang

Le 30 janvier, l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles a mis à l'honneur quatre de ses membres. Le président de l'Amicale, Jean Lodé, a remis le diplôme et le trophée de reconnaissance de la Fédération Nationale des Donneurs de Sang Bénévole à Chantal Moureaux, entrée en 2003 et présidente de l'Amicale durant 21 ans (de 2004 à 2025), Joël Héluard pour 45 ans de bénévolat, Daniel Kerjouan et Roger Paty pour 40 ans de bénévolat. Tous restent membres actifs au sein de l'association. Celle-ci accueille deux nouvelles bénévoles, Muriel Brossault et Anne-Françoise Besserve. Les Associations pour le don du sang bénévoles représentent un soutien précieux pour l'EFS.



## Une braderie puériculture par la crèche Menthalo le 29 mars

La crèche Menthalo organise une nouvelle Braderie Puériculture le **dimanche 29 mars**, de 9h00 à 14h00, à l'Espace Louis Texier à Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Cet événement convivial est l'occasion idéale pour dénicher jouets, articles de puériculture, livres et vêtements pour enfants de 0 à 16 ans, le tout à prix attractifs. L'entrée est gratuite, et une buvette sera sur place pour se restaurer ou se désaltérer. Pour les exposants souhaitant proposer leurs articles, les inscriptions sont ouvertes dès maintenant via HelloAsso. Ne manquez pas cette journée dédiée à la famille et aux bons plans pour les enfants, organisée avec soin par l'équipe de la crèche Menthalo.

## Un super loto par l'école Saint-Amand

L'École Saint-Amand organise un Super Loto animé par Anim'loto 35 le dimanche 29 mars 2026 (14h-18h) à la salle Raymond Perrin. 3500 € de gains dont 3100€ de bons d'achat ! Buvette et restauration sur place. Réservation par SMS au 06 87 57 16 84. Ouverture des portes deux heures avant. On vous attend avec plaisir !



## Les Têtes de l'Art : késako ?

Comment cela, il y aurait des têtes de l'art à Noyal-Châtillon-sur-Seiche ? Et bien oui et cela depuis près de 20 ans. L'association de dessin, peinture... est composée d'un groupe de passionnés de la créativité, des échanges humains et de la bonne humeur ; ils se retrouvent tous les jeudis (hors vacances scolaires) à partir de 18h00 dans une salle de l'espace Louis Texier\*. Nul esprit de compétition entre eux, chacun œuvre suivant son envie du moment : aquarelle, peinture à l'huile, acrylique, pastels... sur tous supports et ce, en toute autonomie, avec son matériel. Si vous voulez casser le rythme de votre quotidien bien rempli et faire face aux tensions de la vie moderne, accordez-vous un moment pour vous concentrer sur ce que vous aimez faire. L'association expose tous les ans ses créations et vous remercie de venir toujours plus nombreux leur rendre visite avec curiosité et bienveillance. N'hésitez pas à les contacter pour de plus amples informations à l'adresse suivante :

✉ [patnananne@hotmail.fr](mailto:patnananne@hotmail.fr)

\*adhésion annuelle de septembre à juin : 50 €

## Des nouveaux concerts par la chorale intercommunale Vocal'Ise

**Dimanche 8 mars à 15h30 à l'Espace Louis Texier : Vocal'Ise chante avec des résidents de la maison de retraite de la Budorais**

Depuis quelque temps, des résidents de la maison de retraite de la Budorais participent à un atelier chant animé par Emeline Dzierla, professeur à l'école de musique Jean Wiener. Au cours des répétitions, l'idée a germé de partager un moment en chansons avec Vocal'Ise dirigée par Laurence Mercier. Ensemble, nous avons le plaisir de vous convier à venir nous rejoindre pour partager ce bon moment en chansons.

**Dimanche 29 mars à 16h00 à l'église Saint-Martin : concert pour l'association « Les aventures de Lou »**

La chorale Vocal'Ise vous propose une nouvelle rencontre pour accompagner Lou et sa famille. Lou est un enfant de 7ans qui vit avec un important handicap moteur et une paralysie cérébrale. Ses parents ont créé cette association loi 1901 avec pour objectif principal de donner toutes les chances à Lou de se développer le plus harmonieusement possible. Cette association permet également l'échange et la mutualisation de matériel avec d'autres familles confrontés aux mêmes besoins. C'est avec plaisir que Vocal'Ise partagera la scène avec la Chorale Bel Air de Vern sur Seiche, dirigée par Marine Gueuti, ainsi que le groupe de musique irlandaise Trio Grains de Reel lors de cette représentation.



## Créateurs d'Espoir : retour sur une mobilisation au profit du Téléthon

L'association Créateurs d'Espoir souhaite remercier tous les bénévoles qui sont venus l'aider soit dans la création soit pour la vente d'objets de décoration, à la salle Louis Texier, sur le marché ou encore dans la galerie du Super U. Un grand merci également à Clémence et Régis Fontaine qui, depuis plusieurs années, accueillent l'association dans la galerie du Super U pendant plusieurs jours et permettent ainsi de toucher un plus large public. Grâce à cette belle énergie, 2 700 € ont pu être reversés cette année à l'AFM Téléthon.

## Apprendre avec plaisir : la psychopédagogie positive à l'honneur



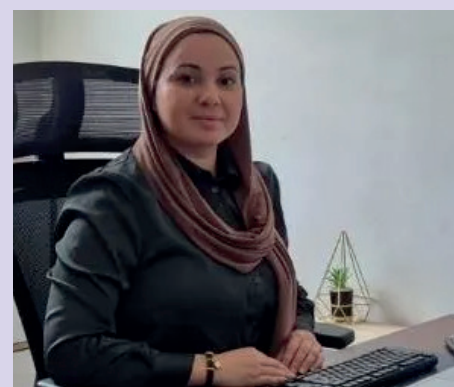
Laurence Tourtelier, praticienne en psychopédagogie positive, accompagne tous les publics dans leur apprentissage en mettant l'accent sur le plaisir et l'épanouissement. La psychopédagogie positive, qu'elle décrit comme un « *super-héros de l'éducation* », combine psychologie, pédagogie et bonne humeur pour aider chacun à surmonter ses obstacles tout en cultivant curiosité, confiance en soi et motivation. Contrairement à d'autres approches qui se focalisent sur les difficultés, elle valorise les forces et le potentiel de chaque personne. Son accompagnement commence par un entretien téléphonique, suivi d'une première séance où l'objectif est co-construit avec la personne ou la famille. Les séances, réparties sur 3 à 4 mois, permettent d'avancer pas à pas, avec un bilan final et un suivi optionnel à six mois pour évaluer la dynamique du changement. Les bénéficiaires sont multiples : renforcement de la confiance et de l'estime de soi, meilleure gestion du stress et des émotions, développement de l'autonomie et des stratégies d'apprentissage, ainsi qu'un bien-être global. Biologiste de formation, Laurence a travaillé en recherche pharmaceutique puis s'est spécialisé dans l'enseignement adapté, accompagnant notamment des élèves

malentendants ou présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages. Engagée pour le soutien aux apprenants, elle s'est formée à la psychopédagogie positive en 2024 à « La Fabrique à Bonheurs » et a été certifiée en 2025. Les séances peuvent se dérouler en présentiel ou en visioconférence, et les rendez-vous se prennent par mail à

✉ [adsrbzh@gmail.com](mailto:adsrbzh@gmail.com) ou via la page « Contact » de son site, [apprendredesesressources.fr](https://www.apprendredesesressources.fr)

## SMD Gestion et Services, un allié de proximité pour la gestion administrative

Siham Douihak propose un accompagnement sur mesure à destination des particuliers, des entreprises et des créateurs d'entreprise. Son objectif : simplifier et alléger une gestion administrative souvent perçue comme complexe, chronophage et pesante. Pour les particuliers, l'accompagnement peut concerner une démarche administrative précise ou un besoin ponctuel. Du côté des professionnels, Siham intervient aussi bien de manière occasionnelle que régulière. Elle accompagne également les créateurs d'entreprise dès le démarrage de leur activité. Sa spécificité réside dans une approche 100 % personnalisée. Il n'existe pas de catalogue de prestations prédéfini : chaque accompagnement est construit en fonction des attentes, des contraintes et du fonctionnement du client. Elle propose également des audits express gratuits à destination des structures déjà en activité. Son intervention répond à une problématique bien connue des petites structures : contrairement aux grandes entreprises, elles ne disposent pas de services administratifs dédiés. Cette charge est souvent assumée par le dirigeant, au détriment de son cœur de métier. L'externalisation administrative apporte une solution flexible, évolutive et sans contrainte de recrutement. Les clients gagnent ainsi en temps, en clarté et en sérénité. Titulaire d'un BTS Assistant de gestion complété par une spécialisation en ressources humaines, Siham Douihak a toujours évolué dans le domaine administratif. Elle a notamment travaillé comme assistante de gestion, ce qui lui a permis de mesurer les difficultés rencontrées par les dirigeants de petites structures. De ce constat est née l'envie de créer sa propre activité.



☎ 06 11 94 15 77 ✉ [contact.smdgestion@gmail.com](mailto:contact.smdgestion@gmail.com)

## Cinquième édition de Renc'arts de Rue

Le dimanche 26 avril, la Mairie vous convie à Renc'arts de Rue, une journée consacrée aux arts de la rue. Cet événement annuel célèbre le spectacle vivant et la musique en plein air, avec pour objectif de rendre la culture accessible à tous grâce à une programmation riche et festive.



### 14h30 et 16h00 | Place Saint-Exupéry : Fanfare GangRennes

La GangRennes est la fanfare des étudiants en médecine de Rennes. Créée en 2010, elle a pour principe d'allier bonne humeur et musique. Les marinières seront de sortie ! La GangRennes viendra vous ambiancer dès l'après-midi aux sons des meilleurs tubes des années passées !

### 15h00 | École Le Petit Prince : Pinocchio par la Compagnie Le Théâtre de Papier

Gepetto, un "joyeux petit vieux", sculpte un morceau de bois pour en faire une marionnette extraordinaire. Le papa de cette marionnette a tout prévu : il est pauvre, elle pourra lui rapporter de l'argent. Mais, à son grand étonnement, au fur et à mesure que Gepetto travaille, la marionnette prend vie et s'enfuit. Naïve, cruelle et irrévérencieuse, elle s'engage alors dans un parcours semé d'embûches qui la transformera finalement en «petit garçon de chair et d'os».

### 16h30 | Coulée Verte : Les Petits Plats dans les Grands par la Compagnie les Balbutiés

*Les Petits Plats dans les Grands* est un spectacle participatif théâtral basé sur l'improvisation ! Dans un décor farfelu de restaurant, trois cuisiniers attrapent les idées du public pour en faire des histoires. Entrez dans un restaurant pas comme les autres. Ici, on monte les idées en neige et on nourrit l'imaginaire. À vous de dire les ingrédients que vous voulez déguster : un zeste de dinosaure, une pincée de sorcière ou des dés d'arc-en-ciel, tout est possible. Les trois cuisiniers espiègles prennent toutes vos commandes pour réaliser un menu unique et étonnant, qui ne manquera pas de piment.

## Dernière chance de participer au concours photos *La couleur à Noyal-Châtillon-sur-Seiche*

La municipalité organise cette année encore son concours photo annuel, qui se déroule cette année sur le thème *La couleur à Noyal-Châtillon-sur-Seiche* : un clin d'œil à la diversité chromatique qui égaie notre commune au fil des saisons, des événements, des paysages et des détails du quotidien. Exprimez votre créativité en capturant ce qui, selon vous, reflète le mieux les couleurs de la ville : un coucher de soleil sur la rivière, une façade insolite, un marché coloré, un geste, un regard, une scène de vie... Ce concours s'adresse aux photographes amateur·trice·s. Les participant·e·s ont **jusqu'au 26 avril inclus** pour soumettre leurs oeuvres à [✉ culture@ville-noyal-chatillon.fr](mailto:culture@ville-noyal-chatillon.fr). Cette année encore, le concours se déroulera en parallèle d'un concours similaire à Longford (Irlande), ville jumelée avec Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Les photos lauréates des deux villes seront exposées dans l'espace public.

Le règlement complet est disponible sur le site internet de la Mairie.



## Un conte musical et chorégraphique pour les écoles de la commune

Le mardi 17 mars, les enfants des écoles maternelles de la commune vont vivre un moment magique avec le spectacle « Akiko ». Il s'agit d'un conte musical et chorégraphique plein de douceur et de poésie. Sur scène, la musique, la danse et les gestes racontent une belle histoire qui invite les enfants à rêver, à écouter et à s'émerveiller. Ce spectacle, proposé par la Compagnie Cédille, est spécialement pensé pour les tout-petits. Il leur permettra de découvrir le monde du spectacle vivant de façon ludique et joyeuse. Un beau rendez-vous artistique qui promet des étoiles dans les yeux et beaucoup d'émotions pour de jeunes spectateurs !

*Akiko se promène dans la forêt un soir de pleine lune. Elle rencontre Takiji, un garçon qui a peur du soleil. Il n'ose plus sortir le jour, persuadé qu'une sorcière lui a jeté un sort. Akiko veut lui venir en aide. Mais seule une belle rencontre pourra faire oublier à Takiji sa peur et lui redonner confiance.*



## La musique s'invite dès la petite enfance

À Noyal-Châtillon-sur-Seiche, la musique s'invite dans le quotidien des tout-petits grâce aux nombreux partenariats de l'école intercommunale de musique et de danse Jean Wiener. Au-delà de l'enseignement classique, l'établissement multiplie les collaborations pour « sensibiliser des publics variés et parfois éloignés des pratiques artistiques », explique Emeline Dzierla, coordinatrice MAE (Musique à l'École), OAE (Orchestres à l'École) et Partenariats. Dans les trois communes de son territoire, l'école est en lien avec les services petite enfance, enfance et jeunesse : assistantes maternelles, relais petite enfance, centres de loisirs ou espaces jeunes.

Sur Noyal-Châtillon-sur-Seiche, c'est le musicien intervenant Paul Gac qui se déplace auprès des plus jeunes. Il intervient au Relais Petite Enfance Intercommunale (RPEI) Nos Petites Pousses, à la crèche Menthalo et dans les classes de petite section des écoles Saint-Amand, Le Petit Prince et Le Chat Perché, offrant aux enfants un premier contact ludique et sensoriel avec la musique.

Les collaborations s'étendent également aux structures culturelles, comme la médiathèque La Source. Le premier rendez-vous de la saison, « 3 petites notes, 3 petits livres », aura lieu le **samedi 11 avril à 11h00**. Les classes d'éveil musical 3/8 ans de Paul Gac et Mélanie Louvel proposeront un programme de 45 minutes, ponctué de lectures musicales préparées par la médiathèque. Une belle occasion pour les familles de découvrir, en musique et en mots, l'univers créatif des tout-petits.



## La commune cherche des artistes amateurs pour la Fête de la Musique

La Fête de la Musique se déroulera le vendredi 19 juin au complexe Raymond Perrin à Noyal-Châtillon-sur-Seiche. La soirée sera animée par diverses prestations musicales et se conclura avec le retour du DJ ML Impact, pour un final en musique. Des surprises sont également prévues au programme. La municipalité invite les artistes amateur-ric-e-s à se joindre à l'événement et à partager leur passion.

Les musicien-ne-s et chanteur-euse-s intéressé-e-s peuvent contacter le service Culture à [✉ culture@ville-noyal-chatillon.fr](mailto:culture@ville-noyal-chatillon.fr)



# Les rendez-vous de la Médiathèque La Source

## ATELIER PARTICIPATIF «C'EST VOTRE HISTOIRE»

Envie de plonger dans le passé de la commune ? Le musée de Bretagne organise un atelier participatif autour de photos anciennes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Habitants d'hier et d'aujourd'hui, venez partager vos souvenirs, reconnaître des lieux, raconter des anecdotes...

**Public adulte**

 **Mercredi 4 mars à 18h30**

## PARLONS BOUQUINS

Rendez-vous autour d'un café pour discuter de nos dernières lectures. Romans, BD, essais... tout est permis. Vous avez eu un coup de coeur sur un livre ou vous cherchez simplement une idée de lecture ? Ce rendez-vous est ouvert à tous.

**Public adulte**

 **Samedi 7 mars à 10h30**

## PROJECTION DU DOCUMENTAIRE «CES PLEURS QUI NOUS LIENT»

Pourquoi un tout petit pleure-t-il ? Comment réagir et comment interpréter ces larmes ? Dans ce beau documentaire des spécialistes apportent des réponses et des parents des témoignages. Film documentaire réalisé par Anne Jochum et produit par l'association Préparons Demain.

**Sur réservation sur le site de la Médiathèque - Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance**

 **Mardi 17 mars à 20h00**

## INSTALLATION POUR LES TOUT PETITS

La Semaine Nationale de la Petite Enfance 2026 est placée sous le signe de la thématique «Des équilibres». Ce thème est d'autant plus évident pour la période de la petite enfance car grandir c'est apprendre à marcher entre les lignes, avancer sans tomber, chercher son équilibre...

 **Du 18 au 25 mars sur les horaires d'ouverture**

## EXPOSITION PARTICIPATIVE «DES ÉQUILIBRES»

Pour apprendre à grandir, il faut savoir parfois jouer avec des équilibres. Merci aux assistantes maternelles et aux parents pour leur participation. Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance en partenariat avec le Relai Petite Enfance Intercommunal

 **Du 17 au 28 mars aux horaires d'ouverture**

## RDV NUMÉRIQUE «PROTÉGER SES DONNÉES PERSONNELLES SUR INTERNET»

Entre réseaux sociaux, sites marchands et cloud, apprenez les bons réflexes pour protéger vos données personnelles et contrôlez les informations que vous divulgez.

**Public adulte - Sur réservation**

 **Samedi 28 mars à 10h30**

## SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR ADOS ET ADULTES

À vous de jouer ! Venez décompresser après une bonne semaine et participez à une soirée jeux de société. Avec la collaboration amicale d'Anne-Sophie et Lionel Rost et en partenariat avec Asmodée.

**À partir de 15 ans - Sur réservation**

 **Vendredi 27 mars à 20h30**



## MOMENT MUSICAL PETITE ENFANCE

Des notes de musique féériques et des chansons captivantes, interprétées par les classes d'éveil 3/8 ans de Paul Gac et Mélanie Louvel, mélangées à des histoires qui s'animent et prennent vie à travers les voix de Gildas et Stéphanie.

 **Samedi 11 avril à 11h00**

## CONTE MUSICAL «FAITES» PAR JOANA

Douze personnages se présentent sous leur meilleur jour, se regardent, dansent, jouent bref vivent ensemble. Joana chante, rappe, sample et narre cet instant dans une atmosphère intimiste et envoûtante.

 **Mercredi 15 avril à 16h00**

## HEURE DU CINÉMA JEUNESSE

Amélie est une petite fille belge née au Japon. Grâce à son amie Nishio-san, le monde n'est qu'aventures et découvertes. Mais le jour de ses trois ans, un événement change le cours de sa vie. Car à cet âge-là pour Amélie tout se joue : le bonheur comme la tragédie.

**À partir de 6 ans**

 **Mercredi 25 avril à 15h00**

## RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

### BB LECTEURS

Rendez-vous pour les enfants de 0 à 4 ans. Sur inscription

 **Samedi 21 mars à 10h00**

### LES P'TITS RDV DU MERCREDI

Rendez-vous pour les enfants de 3 à 6 ans.

 **Mercredi 11 mars à 10h30 (jeux de société)**

 **Mercredi 8 avril à 10h30 (lecture d'histoires)**

Cher-es Castelnodais-es dans le magazine d'informations municipales du mois de janvier/février, l'opposition a souhaité vous alerter sur un manque de communication en lien avec notre projet de remise en bon état écologique du ruisseau l'Orson qui traverse nos parcelles. En tant que porteurs de ce projet, nous souhaitons vous apporter des éclaircissements sur les éléments avancés.

À la ferme des Prés verts, nous portons un fort intérêt à la protection de notre environnement. Cela fait plus de 25 ans qu'il n'y a pas eu de produits phytosanitaires d'utilisés et nous sommes constamment dans une démarche de progrès en faveur de la biodiversité. Le projet de remise en bon état écologique du ruisseau s'inscrit concrètement dans cette dynamique. Afin de pouvoir, demain, s'adapter au mieux au dérèglement climatique et de permettre d'améliorer la qualité de l'eau.

Certaines personnes inquiètes ont alerté des riverains, avec un discours susceptible de nourrir les inquiétudes concernant les risques d'inondations. Ils ont organisé une « réunion » sur place sans concertation préalable ! Nous avons été informés par un riverain proche à peine 48 heures en amont. Monsieur le Maire n'était pas au courant de cette rencontre. Les élus municipaux et techniciens n'ont donc pas pu être présents. Nous nous sommes rendus sur place afin de pouvoir apaiser et échanger sur le projet que nous avons souhaité porter. Effectivement les échanges ont été tendus, nous avons face à nous une personne très virulente qui n'était pas là pour comprendre, mais plutôt pour discréditer notre mode de production en agriculture biologique. Nous vous rassurons, nous

n'en sommes pas « venus aux mains », nous avons simplement empêché l'accès à notre parcelle à cette personne particulièrement virulente, le temps qu'elle se calme et qu'elle adopte une attitude plus constructive. Et que l'ensemble du groupe puisse bénéficier d'explications claires et apaisées. Nous avons consacré presque 2h de notre temps pour faire une visite de nos parcelles et des travaux déjà réalisés. En rappelant à chacun des riverains qu'à la ferme des Prés Verts nous sommes ouverts au public deux jours par semaine. Et qu'il ne faut surtout pas hésitez à passer nous voir lorsqu'il y a des interrogations. Les élus de l'opposition présents nous avaient semblé rassurés et compréhensifs. À la lecture de leur expression dans Le Castelnodais, nous les invitons à revenir échanger avec nous sur l'intérêt des travaux. En ce qui concerne les riverains même la personne la plus virulente est repartie en nous serrant la main.

La préservation de notre environnement n'est pas un luxe ! Il est indispensable pour pouvoir demain vivre et produire sur nos territoires en toute souveraineté !

Nous terminons par un chiffre pour éveiller votre réflexion sur la qualité de nos eaux. En novembre 2025 UFC Que Choisir annonce : un coût supérieur à 1 milliard d'euros par an pour dépolluer notre eau. N'est-il pas là le véritable scandale ?

Au plaisir de vous présenter les travaux lors d'une porte ouverte qu'on organisera lorsque les travaux seront terminés !

**Bénédicte et Matthieu Clermont**

## La voirie... c'est un choix municipal !

## Expression de l'opposition 📄

Nous aimons tous notre commune aux paysages agricoles préservés, avec notre magnifique parc en bords de Seiche « poumon vert de la commune », notre marché du dimanche... Or la réalité quotidienne des habitants contraste de plus en plus avec l'image paisible que l'on aime afficher.

Située en première couronne de Rennes, notre commune est devenue un véritable couloir de circulation aux heures de pointe.

Chaque matin et chaque soir, le flot de véhicules s'intensifie. Le développement rapide des communes voisines de 2ème et 3ème couronne et leur essor démographique envoient toujours plus d'automobilistes vers Rennes. La saturation chronique de la 4 voies reliant Nantes-Rennes aggrave la situation.

Nos routes de campagne servent désormais de voies de délestage. Guidés par les applications de navigation, des centaines de conducteurs traversent chaque jour ces axes secondaires qui n'ont jamais été conçus pour supporter une circulation si dense mais uniquement pour un trafic local bien plus modéré.

Les conséquences sont flagrantes en campagne : accotements déchirés, nids-de-poule à répétition, chaussées fragilisées par la pluie et le passage incessant des véhicules. La dégradation s'accélère d'année en année. Et pourtant, sur le terrain, rien ne change.

Depuis six ans, aucun aménagement sérieux n'a été engagé pour ralentir les vitesses ou sécuriser les portions les plus dangereuses. Pas de plan clair d'entretien, pas de réponse visible à la hauteur du problème. Les responsabilités sont

toujours renvoyées ailleurs, vers la métropole, mais pour les habitants cela ne change rien : ce sont nos routes, nos professionnels, nos agriculteurs, nos cyclistes et motards, nos riverains, nos enfants qui subissent les risques et l'insécurité.

Ne nous cachons pas toujours derrière la métropole... La métropole c'est aussi nous !

Des accidents, parfois graves, auraient dû provoquer une prise de conscience immédiate. Au lieu de cela, le sentiment dominant est celui de l'attente et de l'inaction. Les habitants expriment leur colère, et ils ont raison.

Nos rues sont saturées en centre-ville et sur l'entrée au niveau du quartier de l'ise avec un flot incessant de véhicules tous les matins. Des aménagements en ville sont faits mais ne contraignent en rien ce flux traversant. Quid des bus, bloqués dans la circulation... Les choix actuels d'aménagements de voirie ne portent peut-être pas où il faudrait ?

Nos routes rurales ne peuvent plus être les oubliées !

La sécurité sur nos routes ne peut pas rester un sujet secondaire.

Face à une situation qui se dégrade chaque année, il est temps d'assumer les responsabilités et d'agir concrètement pour protéger celles et ceux qui vivent ici au quotidien.

**Karine Floret, Gilles de Bel-Air, Rodolphe Bellanger, Annie Coent et Claude Ravel**



## 24 Agenda

### VENDREDI 6 MARS

#### Concours de belote

Organisé par l'Amicale des Retraités, ouvert à toutes et tous.

🕒 14h00

📍 Espace Louis Texier

### SAMEDI 7 MARS

#### Cours de boxe thaï spécial femmes

Organisé par Yama Muay Thai, inscription conseillée à yamamuaythai@gmail.com

🕒 De 9h30 à 12h00

📍 Complexe R. Perrin

### DIMANCHE 8 MARS

#### Concert de Vocal'ise avec les résidents de la Budorais

🕒 15h30

📍 Espace Louis Texier

### SAMEDI 14 MARS

#### Trophée Louison Bobet

Organisée par l'ACNC

#### Saint-Patrick au Quai de la Seiche

En partenariat avec le Comité de Jumelage et le Comité des Fêtes. Scène ouverte et Jam.

🕒 18h30

📍 Salle du Patronage

### DU 14 AU 22 MARS

#### Semaine nationale de la Petite Enfance

De nombreux temps forts proposés par le relais petite enfance intercommunal.

### SAMEDI 21 MARS

#### Journée jardinage au Quai de la Seiche

Auberge espagnole le midi. Amenez vos gants et vos outils

🕒 De 10h00 à 17h00

📍 Quai de la Seiche (route de Saint-Erblon)

### VENDREDI 27 MARS

#### Don du sang

Nouvelle collecte pour le don du sang.

🕒 Entre 14h00 et 19h00

📍 Espace Louis Texier

### DIMANCHE 29 MARS

#### Braderie puériculture

Organisée par la crèche Menthalo.

🕒 De 9h00 à 14h00

📍 Espace Louis Texier

#### Super Loto

Organisé par l'école Saint-Amand, animé par Anim'loto 35

🕒 De 14h00 à 18h00

📍 Salle Raymond Perrin

#### Concert de Vocal'ise pour «Les aventures de Lou»

🕒 16h00

📍 Église Saint-Martin

### MARDI 31 MARS

#### Forum pour l'Emploi

Organisée par le PAE Sud Rennes.

🕒 De 14h00 à 17h00

📍 Espace Louis Texier

### VENDREDI 10 AVRIL

#### Randonnée nocturne

Organisée par le comité des fêtes.

🕒 Départ à 18h30

📍 Espace Louis Texier

### DIMANCHE 12 AVRIL

#### Brocante des écoles publiques

Organisée par l'association des parents d'élèves des écoles publiques. Restauration sur place.

🕒 De 8h00 à 18h00

📍 Espace Louis Texier

### MERCREDI 22 AVRIL

#### Opération Tritout

🕒 De 9h00 à 13h00

📍 Parking Saint-Léonard

### DIMANCHE 26 AVRIL

#### Renc'arts de Rue

Une journée dédiée aux arts de rue.

### JEUDI 30 AVRIL

#### La Frip' fête son anniversaire

🕒 De 10h30 à 17h00

📍 La friperie, place Pierre Croc

### DIMANCHE 15 ET 22 MARS

Élections municipales et communautaires.

⚠️ Il n'y a qu'un seul tour si moins de 3 listes sont candidates

 **Prochaines permanences des élu.e.s**  
le samedi de 10h00 à 12h00, en Mairie:

7 mars : Valériane Pronier, Adjointe Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

14 mars : Antoine Lamballais, Adjoint Mobilité, Prévention et Sécurité